Fonction publique : les modes de déplacement des agents en 2023

La Direction générale de l'administration et de la fonction publique (DGAFP) publie une nouvelle édition de son *Point Stat* (mai 2025), consacrée cette fois aux modes de déplacement domicile-travail des agents publics. Que nous dit cette étude ? Beaucoup… et surtout que la voiture reste reine, malgré la progression notable du vélo. Zoom sur les grandes tendances.

La voiture, encore ultra-majoritaire… mais le vélo gagne du terrain

En 2023, **69 % des agents publics** utilisent principalement leur voiture pour aller travailler. Si ce chiffre reste élevé, il est en léger recul par rapport à 2017. À l'inverse, **la part des cyclistes a doublé en six ans**, passant de 3 % à 6 %. La marche (9 %) et les transports en commun (15 %) complètent le tableau.

Figure 1 : Mode de déplacement le plus souvent utilisé pour aller travailler

	2023 (en %)		Évolution 2017-2023 (en points de %)	
	Fonction publique	Salariés du privé	Fonction publique	Salariés du privé
Voiture, camion ou fourgonnette	69	72	- 1,5	- 2,0
Deux-roues motorisé	1	2	- 0,1	- 0,1
Transports en commun	15	17	- 0,8	+ 0,4
Vélo (y compris à assistance électrique)	6	3	+ 3,0	+ 1,6
Marche à pied (ou rollers, patinette)	9	6	- 0,5	+ 0,1
Total	**100**	**100**	*so*	*so*

Source : Insee, Enquêtes annuelles de recensement 2023 et 2017.
so : sans objet
Champ : Agents de la fonction publique et salariés du privé qui effectuent un déplacement (inférieur à 500 km) pour aller travailler.
Lecture : Début 2023, 6 % des agents publics utilisent principalement le vélo pour se rendre au travail, contre 3 % des salariés du privé. Cette proportion est en hausse de 3 points par rapport à 2017.

À noter : les salariés du privé utilisent encore davantage la voiture que les agents publics… mais marchent ou pédalent moins souvent !

Figure ❷ : Mode de déplacement domicile-travail des agents de la fonction publique selon leurs caractéristiques socio-démographiques

en %

		Voiture	Deux-roues motorisé	Transports en commun	Vélo	Marche à pied	Ensemble
Sexe	Femmes	71	0	15	5	9	100
	Hommes	65	3	15	9	9	100
Âge	Moins de 30 ans	59	1	22	5	12	100
	30-49 ans	71	1	14	7	7	100
	50 ans et plus	69	1	14	6	9	100
Configuration familiale*	Personne seule sans enfant	57	1	21	7	14	100
	Personne seule avec enfant(s)	69	1	16	4	10	100
	Couple sans enfant	70	1	14	7	8	100
	Couple avec enfant(s)	75	1	11	6	6	100
Ensemble de la fonction publique		**69**	**1**	**15**	**6**	**9**	**100**

Source : Insee, Enquête annuelle de recensement 2023.
Champ : Agents de la fonction publique qui effectuent un déplacement (inférieur à 500 km) pour aller travailler.
* hors ménages dits «complexes» : les configurations familiales retenues concernent 93 % des agents de la fonction publique.
Lecture : Début 2023, dans la fonction publique, 71 % des femmes utilisent principalement la voiture pour aller travailler (contre 65 % des hommes), et 5 % d'entre elles utilisent le vélo (contre 9 % des hommes).

Chiffres clés – Déplacements domicile-travail des agents publics (2023)

- 69 % des agents publics utilisent la voiture comme principal mode de transport
- 6 % vont au travail à vélo (contre 3 % en 2017)
- 9 % se déplacent à pied
- 15 % prennent les transports en commun
- 1 % utilisent un deux-roues motorisé
- Les femmes utilisent plus la voiture que les hommes : 71 % vs 65 %
- Les moins de 30 ans privilégient les transports en commun (22 %)
- 90 % des agents vivant en zone rurale se rendent au travail en voiture
- Strasbourg : 35 % des agents vont au travail à vélo
- Paris : 71 % utilisent les transports en commun
- Marseille : 56 % privilégient encore la voiture

Des disparités fortes selon l'âge, le genre, la famille ou le métier

- Les femmes prennent davantage la voiture que les hommes.

- Les jeunes agents préfèrent les transports en commun et la marche.
- Les parents, surtout en couple, sont les plus enclins à utiliser la voiture.
- Les aides-soignants et infirmiers sont les plus dépendants à la voiture.
- Les cadres, chercheurs, enseignants du supérieur et ingénieurs utilisent plus volontiers les transports collectifs ou le vélo.

Territoires : quand la densité fait la différence

Sans surprise, la voiture est reine dans les zones rurales (90 % des agents l'utilisent), faute d'alternatives. En milieu urbain dense, d'autres options émergent :

- En agglomération parisienne, 45 % des agents publics prennent les transports en commun.
- À Strasbourg, 35 % des agents vont au travail à vélo.
- À Marseille, la voiture reste majoritaire (56 %), mais les deux-roues motorisés y sont aussi plus utilisés qu'ailleurs.

Plus la distance domicile-travail augmente, plus la voiture devient incontournable. Au-delà de 10 km, elle représente plus de 80 % des déplacements.

Figure 3 : Mode de déplacement domicile-travail des agents publics selon la famille de métier

en %

Famille de métiers	Mode de transport le plus souvent utilisé pour aller travailler						Lieu de travail		Part des effectifs dans la fonction publique
	Voiture	Deux-roues motorisé	Transports en commun	Vélo	Marche à pied	Total	Même commune que le domicile	Distance médiane (en km)	
Aides-soignants, employés d'accueil de la petite enfance et professions assimilées	82	1	9	2	6	100	27	9	7
Professions intermédiaires de la santé et du travail social	80	1	9	5	6	100	25	10	10
Ouvriers	75	2	10	5	8	100	37	6	4
Professions de l'enseignement primaire et professionnel, de la formation continue et du sport	72	1	11	8	8	100	31	7	12
Policiers, militaires, pompiers	70	3	12	5	11	100	33	12	7
Employés administratifs de la fonction publique	69	1	17	4	10	100	36	7	11
Agents de service	68	1	14	4	14	100	45	5	10
Professions intermédiaires de la fonction publique (administration, sécurité)	66	1	19	5	8	100	30	8	10
Professions de l'enseignement secondaire, du supérieur et de la recherche	60	1	20	11	7	100	29	9	12
Cadres administratifs et techniques de la fonction publique	54	1	25	10	9	100	31	9	8
Ensemble de la fonction publique	**69**	**1**	**15**	**6**	**9**	**100**	**33**	**8**	**100**

Source : Insee, Enquête annuelle de recensement 2023.

Champ : Agents de la fonction publique qui effectuent un déplacement (inférieur à 500 km) pour aller travailler.

Note : Les familles de métiers présentes dans cette figure représentent 90% des agents de la fonction publique.

Lecture : Début 2023, dans la fonction publique, 54% des cadres administratifs et techniques de la fonction publique utilisent principalement la voiture pour aller travailler et 10% d'entre eux utilisent le vélo.

Une mobilité encore trop contrainte

Derrière les chiffres, c'est toute la question des **mobilités contraintes** qui est posée : distance entre domicile et lieu de travail, horaires atypiques, manque d'infrastructures ou d'alternatives durables.

La CFDT-UFETAM rappelle que la **mobilité durable** passe aussi par :

- Le développement des transports collectifs,
- L'aménagement des infrastructures cyclables,
- Et des politiques publiques favorables aux mobilités alternatives.

> Source : DGAFP – résumé CFDT-UFETAM

Pour aller plus loin :

- *La synthèse de la DGAFP en version compère*

point-stat_dgafp_mai_2025_modes_deplacement_agents_publics

Le forfait « mobilités durables » 2022 : des changements importants dans la note de service SG/SRH/SDCAR/2023-101 du 09/02/2023

La note de service SG/SRH/SDCAR/2023-101 du 09/02/2023 apporte des modifications substantielles aux conditions et à la mise en œuvre du forfait de mobilité durable pour l'année 2022